

Dossier N° : 10666608
Démarche : Assurance retraite Ile-de-France - Appel à candidature Centres sociaux 2023/2024
Organisme : Direction de l'action sociale
Ce dossier est **en instruction**.

Historique

Déposé le : vendredi 13 janvier 2023 12h20
En instruction le : samedi 14 janvier 2023 00h00

Identité du demandeur

Email : s.labeau@sarcelles.fr
SIRET : 21950585600019
SIRET du siège social : 21950585600019
Dénomination : MAIRIE
Forme juridique : Commune et commune nouvelle
Libellé NAF : Administration publique générale
Code NAF : 8411Z
Date de création : 1 janvier 1980
État administratif : en activité
Effectif (ISPF) : 2 000 à 4 999 salariés
Code effectif : 51
Numéro de TVA intracommunautaire : FR03219505856
Adresse : COMMUNE DE SARCELLES
MAIRIE
3 RUE DE LA RESISTANCE
95200 SARCELLES
FRANCE

Formulaire

Appel à candidature Centres sociaux 2023/2024

L'Assurance retraite Ile-de-France soutient les centres sociaux sur les missions suivantes :

- La fonction d'accueil global des seniors et l'ingénierie du développement du projet sénior ;
- La mise en place d'ateliers « clefs en main » sur les thématiques de la prévention de la perte d'autonomie et le maintien du lien social ;
- La mise en place d'ateliers « co-construits » favorisant l'engagement citoyen des retraités ;
- Le déploiement d'actions innovantes.

Dans ce cadre vous trouverez ci-après l'appel à candidatures annuel visant à recenser les projets seniors des centres sociaux. Celui-ci est ouvert du 17 octobre 2022 au 13 janvier 2023.

Pour connaître les critères d'éligibilité des dossiers et les modalités pratiques du soutien consultez « le guide de la démarche ».

La structure

Nom de la structure

Maison de quartier Valéry Wateau

Siret de la structure

SIRET	: 21950585600019
SIRET du siège social	: 21950585600019
Dénomination	: MAIRIE
Forme juridique	: Commune et commune nouvelle
Libellé NAF	: Administration publique générale
Code NAF	: 8411Z
Date de création	: 1 janvier 1980
État administratif	: en activité
Effectif (ISPF)	: 2 000 à 4 999 salariés
Code effectif	: 51
Numéro de TVA intracommunautaire	: FR03219505856
Adresse	: COMMUNE DE SARCELLES MAIRIE 3 RUE DE LA RESISTANCE 95200 SARCELLES FRANCE

Adresse de la structure (voie)

Route des Réfuzniks

Complément adresse

Mq Watteau

Code postal et ville

95200 Sarcelles

Téléphone de la structure

01 39 94 85 00

Courriel de la structure

s.labeau@sarcelles.fr

Nom, prénom et fonction du responsable juridique de la structure

Labeau Steeve

Son courriel

s.labeau@sarcelles.fr

Son téléphone

07 61 80 26 15

Identification de la personne chargée du présent dossier**Nom, prénom et fonction du chargé de projet**

Madame Kassa Fouzia - responsable du pôle seniors

Son courriel

fouzia.kassa@hotmail.fr

Son téléphone

06 29 61 68 93

Nature de la structure**Statut de la structure**

Public

Dispose-t-elle d'une autorisation ou d'un agrément administratif ?

Oui

Axe du projet social

Axes 2 favoriser l'accompagnement des publics en difficulté en facilitant et en renforçant l'intégration et les échanges entre les habitants favorisant l'accès à la culture. Axes 4 développer le lien social et rendre les habitants acteurs de leur quartier en renforçant les temps de concertation collective sur le montage de projet, en accompagnant les initiatives locales et en développant la participation active des habitants, et poursuivre la structuration d'une commission animation.

Quel est votre territoire d'action (zone géographique) ?

Ville de Sarcelles

Le projet

Titre du projet

Seniors en action sur notre territoire

Principaux objectifs du projet pour les retraités en Ile-de-France

Les objectifs du projet :

- 1- Participer au développement de l'information et de l'accompagnement des seniors sur le territoire.
- 2- Favoriser la participation citoyenne du public senior du territoire.
- 3- Lutter contre l'isolement des seniors et favoriser le lien social.

Description du projet

Le Projet « Seniors en action sur son territoire » s'inscrit dans une démarche territoriale dans le but d'apporter des réponses collectives, transversales et participatives sur des questions sociales que vivent les retraités en concertation avec les acteurs locaux. Le projet sera piloté par le référent du pôle et une commission de bénévoles. Des groupes se constitueront pour mettre en œuvre les idées, les projets.

Les thématiques qui ressortent de notre diagnostic :

Thématique Solidarité, avec les Aprèm-Pause-Détente, tous les mardis de 15 à 20 H 00 le Centre Social proposent des temps de discussion, d'échange, d'informations de jeux pour les seniors autour d'un café, sur un temps informel. Un programme de sorties loisirs sera proposé chaque trimestre.

Thématique Santé, l'animation collective se fera sous forme de forum, d'ateliers. Des activités sports/santé permettront notamment de travailler l'équilibre et les réflexes pour éviter les chutes. Un travail de posture et de renforcement musculaire sera proposé aux participants pour effectuer les gestes de la vie quotidienne ainsi que des activités autour de la mémoire.

Thématique Prévention Bien-être, l'animation collective se fera sous forme d'ateliers comme la gym sur chaise, du yoga, de la sophrologie des ateliers basés sur l'écoute et la connaissance de soi et de son corps pour un bien-être physique et mental. Et découvertes d'ateliers information et accompagnement sur alimentaire, hygiène de vie etc.

Thématique « d'accès aux droits », une permanence aura lieu le lundi et jeudi matin sur le centre social. Le public cible sera les personnes seules, les personnes fragilisées suite à une rupture (deuil, problème de santé, accident...), les retraités ayant de faibles revenus. Une attention en direction des publics vivant une situation fragilisante. La permanence sera assurée par un travailleur social du C.C.A.S de la ville.

En quoi ce projet vient-il en complémentarité d'une offre existante sur le territoire ?

À ce jour seule une offre de sorties et voyage est proposée par le CCAS de la ville de Sarcelles en direction des séniors.

L'un des objectifs du projet sénior du centre social est la lutte contre l'isolement, il consiste à mettre en place des activités pour réunir les individus isolés ou non. Le centre propose également la possibilité de créer des moments d'entraide sur le territoire, des tiers-lieux et/ou de mutualiser des espaces communs. L'idée est d'être en mesure de se rencontrer, à la fois pour participer à des activités, pour contribuer à la vie sociale et pour s'entraider. Il y a un besoin de tendre vers le multigénérationnel, de créer des actions composées de plusieurs générations.

Le projet a pour but de favoriser le sentiment d'utilité des séniors en liant à la fois les compétences des retraités de leur commune et les besoins du territoire. Ainsi, par exemple, un retraité, qui peut avoir des compétences en botanique et en jardinage, pourra mettre à profit ses compétences dans le projet de l'école primaire qui vient tout juste d'installer un potager dans sa cour. Les actions locales peuvent avoir un impact plus que positif sur le quotidien de nos aînés mais également sur les plus jeunes. Le partage de connaissance peut aller dans les deux sens, effectivement les plus jeunes ont envie d'apprendre mais ils peuvent eux aussi être force de proposition, de ressource et de découverte pour les retraités. Le centre social est le lieu idéal pour créer des temps de rencontres, ou pour participer à des activités qui permettront aux différentes générations de se côtoyer.

Est-ce votre première demande de financement auprès de la CNAV ?

Oui

Si votre projet n'est pas une première demande à l'Assurance retraite IDF, indiquer les aspects novateurs que vous développerez en 2023/2024 (Élargissement du public, nouveaux territoires couverts, évolution des actions etc.) et la plus-value qu'apportera un financement

RAS

Evaluation des partenaires, des besoins, et des publics concernés par le projet

Analyse des partenaires du projet

Assurance retraite Ile-de-France

Analyse des besoins du public et du territoire : année du diagnostic territorial partagé (AAAA)

Année 2021 - D'après le diagnostic effectué par le CCAS de la ville voilà ce qui ressort sur les principales actions à mener : l'amélioration de l'accès aux soins des Sarcellois, favoriser l'adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite, renforcer l'action de la commune en faveur de l'inclusion et du bien-vieillir, ou encore poursuivre la lutte contre l'isolement et prévenir la perte d'autonomie. L'information et l'orientation des publics en fonction de leurs besoins ont aussi été identifiées, dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux, comme des axes d'amélioration prioritaires du CCAS. À ce titre, la structure travaille dans une logique de renforcement de la qualité du service rendu à destination des usagers.

Quels sont les éléments de diagnostic qui vous conduisent à développer ce projet aujourd'hui ?

En terme de chiffres sur le territoire de Sarcelles on compte environ 10000 retraités (chiffres INSEE) ce qui représente 11,3 % des 60-74 ans et 5,2% des 75 ans et plus sur l'ensemble de la population. La plupart des retraités sont locataires et sont issus du milieu ouvriers/employés ou n'ont pas ou peu travaillé. Arrivés à la retraite on s'aperçoit que le taux de pauvreté des 60-74 ans est de 25% et 17% chez les plus de 75 ans. (9,8% des retraités Sarcellois touchent le minimum vieillesse)

Suite au diagnostic interne au centre social, les retraités viennent au Centre Social dans le but de garder du lien social, partager ou développer des compétences, des savoirs, avoir une activité de bien-être, de loisirs, bénéficier d'un espace de répit, être inscrit dans un espace multigénérationnel, ouvert à tous. Ils seront accueillis par l'animatrice senior de la maison de quartier. Nous mettrons en place des animations collectives, ces animations collectives s'organiseront en fonction de leur investissement et des situations sociales concrètement insatisfaisantes. Le but sera de faciliter la participation, la conscientisation et le relais d'information.

Analyse des publics concernés : ce projet touche-t-il un nouveau public pour votre structure ?

Oui

Quel sera votre/vos public.s cible.s

+ de 60 ans/Retraités Gir 5-6, Jeunes retraités

Au total, quel est le nombre de bénéficiaires différents que vous estimez pouvoir toucher par ce projet la première année ?

80 personnes

Combien de bénéficiaires supplémentaires à l'année 1 estimez vous pouvoir toucher pour la seconde année ?

50 personnes

La mise en oeuvre du projet

Comment envisagez-vous la mobilisation et le repérage des personnes bénéficiaires des actions du projet ?

Nous allons utiliser plusieurs canaux de communication, le journal de la ville, l'orientation des partenaires vers le centre social. L'animatrice du pôle séniors est en contact permanent avec les usagers(téléphone, réseaux sociaux, aprem-pause-detente du mardi). Nous comptons aussi nous appuyer "sur le bouche à oreille" des séniors qui fréquentent déjà le centre social.

Les modalités participations sur les différentes thématiques :

Les modalités de participation des retraités se feront avec la participation au contenu des animations et à l'organisation. Ils prendront part aux activités à différents niveaux : inscription, réflexion, organisation, communication. Concernant la permanence « d'accès aux droits, les modalités d'accueil se tabletront sur l'écoute ciblée, l'explication, relais et orientation, les modalités d'accompagnement seront l'identification des freins et proposition de solutions Invitation à venir, à participer au collectif.

Démarche participative et citoyenne du projet : ce projet est-il co-construit avec les seniors fréquentant le centre ?

Oui

Ce projet sera-il animé en partie par des seniors fréquentant le centre ?

Oui

Décrivez la démarche contribuant au parcours des seniors au sein de votre structure (méthode, outils, complémentarité des actions ...)

Il y a plusieurs portes d'entrée au centre social, certains seniors viennent à la cafète, ensuite proposent une activité puis l'animent et deviennent bénévoles . D'autres viennent pour une demande d'accès aux droits et découvrent qu'il y a des ateliers d'initiation multimédia etc etc. Nous accompagnons le vieillissement des seniors au travers de leurs caractéristiques, de leurs besoins et de leurs attentes par le biais d'activités, de projets, d'accès aux droits etc ..

Moyens affectés au projet

Le projet sera suivi par un référent senior ?

Oui

Quels sont les liens potentiels à mettre en œuvre entre votre projet et les dispositifs d'action sociale de la CNAV Ile-de-France et du PRIF (information sur le bien-vieillir, accompagnement des plus fragiles, ect.) ?

Nous avons déjà effectué un atelier bien manger dans son assiette avec le PRIF en 2021, et nous comptons réitérer une action sur 2023. (Ateliers santé à la carte).

Orientation vers les partenaires et accompagnement (permanence du CCAS) pour aide aux dossiers retraite et questions diverses sur les prestations CNAV.

le budget de votre projet et les financements sollicités

Le budget

Le budget doit présenter l'intégralité du projet en tenant compte des financeurs autres que L'Assurance retraite Ile-de-France et la Conférence des Financeurs. Les dépenses d'investissement doivent obligatoirement être justifiées par des devis. Le modèle présenté est donné à titre indicatif et est non exhaustif. En cas d'attribution de subvention, il sera demandé à la structure de présenter ce même budget, réalisé, à la fin du projet.

L'Assurance retraite Ile-de-France attribue des subventions pour 2 années, à hauteur maximale de 50 % du budget total du projet et à condition d'entrer dans le cadre du dialogue de gestion organisé entre L'assurance retraite Ile-de-France et les Fédérations départementales des Centres Sociaux.

La Conférence des Financeurs attribue des subventions par année civile pour 1 ou 2 ans. L'accord de la Conférence des financeurs pour une année donnée ne vaut pas un accord systématique les années suivantes. Toutes les actions sont discutées et votées chaque année par la Conférence des financeurs, sur la base de critères objectifs, susceptibles d'évoluer tous les ans dans un souci de réponse adaptée aux besoins des populations. Pour connaître les modalités de soutien de la conférence des financeurs sur votre Département et remplir correctement la fiche budget, référez-vous à l'annexe 1 du règlement.

Précisez au sein du budget global de votre projet, le total des dépenses de fonctionnement et le total des dépenses d'investissement demandées à l'Assurance retraite Ile-de-France.

15 000

Quel est le budget annuel du centre (2022) ?

60106

Pièces justificatives

Déclaration

Je soussigné.e

Oui

Nom et prénom

LABEAU STEEVE

Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier.

Date

13 janvier 2023

Information Protection des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel collectées à l'occasion de la présente procédure d'appel à projets (Nom, prénom de la personne en charge du dossier pour l'association, courriel, téléphone, fonction) font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité(s) :

- L'instruction des dossiers soumis via le télé-service,
- La notification des décisions de refus ou d'attribution de subvention
- Le paiement des subventions.

Ces données sont destinées aux services ou organismes suivants :

- en interne : les instructeurs de la Direction de l'Action Sociale Ile-de-France de la Cnav ;
- en externe : la Conférence des financeurs, la CAF, la Fédération du département, la CRAMIF, la MSA.

Avis

Avis de fdcsx95@wanadoo.fr

En attente de réponse

Messagerie

laurene.pottier, vendredi 13 janvier 2023 09h38

Bonjour à tous,

N'oubliez pas que l'appel à projet clôture ce soir à 23h59. Il faut impérativement à cette date avoir cliqué sur le bouton envoyer/valider à la fin de la saisie de votre dossier pour qu'il soit pris en compte. Tout dossier non validé ne sera pas étudié car non récupérable par nos services.

A très bientôt dans le cadre de l'étude de vos projets.

L'équipe DASIF

Email automatique, vendredi 13 janvier 2023 12h20

[Votre dossier n°10666608 a bien été déposé (Assurance retraite Ile-de-France - Appel à candidature Centres sociaux 2023/2024)] Bonjour, Votre dossier n° 10666608 a bien été déposé. Si besoin est, vous pouvez encore y apporter des modifications. Bonne journée, Cnav - Direction de l'Action Sociale Ile-de-France

Email automatique, samedi 14 janvier 2023 00h00

[Votre dossier n°10666608 va être examiné (Assurance retraite Ile-de-France - Appel à candidature Centres sociaux 2023/2024)] Bonjour, Votre dossier n° 10666608 a bien été reçu et pris en charge. Il va maintenant être examiné par le service. Bonne journée, Cnav - Direction de l'Action sociale Ile-de-France